

Information de la Société Francophone de Néphrologie Dialyse Transplantation (SFNDT) sur l'épidémie de coronavirus (COVID-19) en date du 9 mars 2020

L'évolution de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) et la fréquence accrue de facteurs de risque de complications associées aux infections à COVID-19 chez les patients pris en charge en néphrologie amène la SFNDT à émettre ces conseils :

1. Toutes les structures de soins, en particulier celles de dialyse, définissent leur organisation avec leur administration en fonction de l'évolution nationale et locale de l'épidémie, des recommandations ministérielles et des contingences logistiques. En France, les informations pratiques et les conduites à tenir générales sont disponibles sur les sites dédiés de Santé Publique France (<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde>) et du Gouvernement français (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>). Ces recommandations générales, mises à jour quotidiennement, s'appliquent notamment aux patients insuffisants rénaux chroniques, dialysés ou greffés rénaux, ainsi qu'à leurs proches. En cas de besoin l'infectiologue référent de la structure de soins ou du CHU de proximité (astreinte spécifique COVID-19) peut être sollicité pour adapter l'organisation de la structure.
2. Conformément aux recommandations ministérielles françaises, il existe des gestes simples à respecter par tout patient, par ses proches et par le personnel soignant :
 - Se laver les mains très régulièrement
 - Tousser ou éternuer dans son coude
 - Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
 - Utiliser des mouchoirs à usage unique
 - Porter un masque quand on est malade (sur prescription médicale)
3. Compte tenu d'un sur-risque théorique de forme sévère de COVID-19, la SFNDT conseille les mesures spécifiques suivantes pour les patients dialysés en structure de soins :
 - Selon le protocole établi par la structure, les patients présentant des symptômes évocateurs de COVID-19 sont susceptibles d'être dépistés pour le coronavirus
 - Selon le protocole établi par la structure, les patients dialysés peuvent être questionnés sur un éventuel contact avec un cas de COVID-19 dans leur entourage ou sur un voyage en zone à risque
 - Selon le protocole établi par la structure et les possibilités logistiques, les patients dialysés sont susceptibles de porter un masque à leur entrée dans la structure, ainsi que durant toute la séance de dialyse jusqu'à ce qu'ils quittent la structure
 - Il est recommandé à chaque structure d'établir une procédure pour la prise en charge d'un patient dialysé présentant une infection confirmée à COVID-19. En fonction des moyens

locaux et de l'évolution de l'épidémie, l'isolement d'un patient infecté peut s'envisager dans des locaux particuliers (chambre de réanimation, chambre à pression négative, box d'isolement, ...). En fonction des moyens locaux et de l'évolution de l'épidémie, il peut être discuté de prendre en charge les patients qui ne sont pas infectés dans un centre distinct

4. Compte tenu d'un sur-risque théorique de forme sévère de COVID-19, la SFNDT conseille les mesures spécifiques suivantes pour les patients transplantés rénaux :
 - Limiter les consultations présentiellees programmées durant l'épidémie dans la mesure du possible, en accord avec le néphrologue du patient
 - En cas de nécessité et si possible, utiliser la téléconsultation ou un simple appel téléphonique pour le suivi des patients dont l'état clinique le permet
 - Selon le protocole établi par la structure et les possibilités logistiques, les patients transplantés rénaux sont susceptibles de porter un masque lors de consultations ou de déplacements dans la structure de soins
 - L'Agence de biomédecine a diffusé un algorithme sur la conduite vis-à-vis d'un donneur décédé ou vivant présentant des manifestations respiratoires ou suspect d'infection à COVID-19. En conséquence, des reports de transplantations de donneur vivant peuvent être décidés. Par ailleurs, lors des appels de greffe, il est important que le néphrologue du patient puisse renseigner l'équipe de transplantation de la situation du receveur vis-à-vis du coronavirus (domicile dans une zone à risque, éventuel contact avec une personne infectée, présence de manifestations respiratoires même minimales)

Ces conseils sont susceptibles d'être adaptés en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

Pr Maryvonne HOURMANT

Pr Luc FRIMAT

Pr Dominique GUERROT